



Contre l'agrément de la convention Unedic et contre l'austérité budgétaire

Préavis de grève le 16 juin 2014

Le gouvernement ne tient aucun compte du mouvement social et des résultats des élections municipales et européennes. Il poursuit dans sa politique d'austérité catastrophique pour l'emploi, les services publics et la culture dans le cadre de son plan d'économies drastiques de 50 Milliards d'€ d'ici 2017.

Cette politique se traduit par des attaques sans précédent contre la protection sociale, en particulier les droits à l'assurance chômage des demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, intérimaires et intermittents du spectacle.

Pour la CGT, le ministre du Travail ne doit pas ratifier l'accord sur l'assurance-chômage du 22 mars parce qu'il a été négocié déloyalement et parce qu'il fait peser 2 milliards d'€ d'économies sur le dos des chômeurs (en 3 ans, soit environ 10 % de baisses d'allocations).

Pour la CGT, la ministre de la Culture doit refuser les arbitrages budgétaires terrifiants qui prévoient une amputation des dotations au ministère de 15 % sur 3 ans et une ponction historique sur les grands opérateurs publics dont France télévisions.

Afin d'infléchir cette politique suicidaire, la **CGT de France télévisions appelle les salariés de l'entreprise à cesser le travail le 16 juin à partir de 0H et pour une durée de 24H dans le cadre de la journée d'action de la Fédération du Spectacle CGT et à se rassembler Place du Palais Royal à 14H30, sous les fenêtres du ministère de la Culture, à l'occasion du Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS).**

Pour la CGT de France télévisions

Paris, le 10 juin 2014


Marc CHAUVELOT,
Délégué syndical central

Reçu en mains propres
le 10/06/2014 à 13^h10
avec les réserves d'usage -

